

POUR NOS RETRAITES, PARTAGEONS LES RICHESSES

ÉDITO

Sarkozy et Fillon l'ont dit et redit : le résultat des élections régionales n'influencera pas les décisions gouvernementales prévues. Il continuera, à marche forcée, sa politique antisociale et réactionnaire. Le

Parlement devrait voter cet automne une nouvelle loi sur les retraites. La « concertation » pourrait durer jusqu'aux vacances d'été.

Pour le NPA, il n'est pas question de discuter avec ce gouvernement ! Il n'agit que des mensonges sur le « choc démographique » et l'insupportable « trou abyssal de la Sécurité sociale » et n'entend pas modifier les points fondamentaux de sa contre-réforme : allongement de la durée des cotisations, diminution le niveau des pensions, report de l'âge de la retraite à plus de 60 ans ...

Mais, l'insupportable c'est le million de retraités sous le seuil de pauvreté et la moitié qui survit avec une pension inférieure à 1 000 euros. L'insupportable c'est les trois-quarts des femmes qui ne touchent que le minimum vieillesse, avec des pensions inférieures à 40 % à celles des hommes. L'urgence quand il y a 5 millions de chômeurs n'est pas de faire travailler plus longtemps mais au contraire de permettre à tous et toutes de travailler.

L'objectif du gouvernement et du Medef est clair. D'un côté, ils veulent faire payer aux retraités « leur crise » en diminuant encore les pensions. De l'autre, ils veulent s'attaquer aux fondements du système, la répartition. Par l'introduction d'un système par « points » ou « notionnel » dans lesquels la pension devient dépendante de la situation économique et de l'espérance de vie et en favorisant la capitalisation pour les salariés qui en auront les moyens.

Pour le NPA, l'urgence est à la riposte unitaire. La gauche sociale et politique doit s'unir et ne rien lâcher pour défendre les retraites dès la première mobilisation du 23 mars. Cette journée de grèves et de manifestations ne sera pas suffisante pour stopper ce gouvernement. Ce doit être la première étape d'une mobilisation d'ampleur qui devra aller jusqu'à la grève générale seule susceptible de faire céder ce gouvernement.

Patronat et gouvernement veulent, à travers cette nouvelle attaque contre nos retraites, continuer à nous faire payer leur crise comme c'est le cas aujourd'hui en Grèce et au Portugal. Nous devons comme le peuple Grec leur montrer notre détermination à refuser de payer une crise dont nous ne sommes en rien responsables ! C'est le moment d'agir, tous ensemble !

La démographie, un problème ?

Certes, il y avait 11 millions de retraités en 2000, ils devraient être 21 millions en 2040 du fait de l'allongement de la durée de la vie et de l'arrivée à l'âge de la retraite de la génération du « baby-boom ».

Les derniers-nés de cette génération arriveront à la retraite entre 2036 et 2040. Ce seront ensuite les classes creuses qui y parviendront et le nombre de retraités diminuera.

Les rapports officiels d'où sont tirées les prophéties catastrophiques évoluent très vite et sont pleins d'incertitudes : difficile de prédire par exemple combien des femmes qui ne sont pas encore nées auront d'enfants !

Au total, la population en âge de travailler serait stable de 2006 à 2050. Entre 1960 et 2000, la part de la richesse nationale (le PIB) consacrée au financement des retraites par répartition avait augmenté de 8% . Pourquoi serait-il impossible de l'augmenter à nouveau, alors que la richesse va doubler en 40 ans (de 1 700 à 3 400 milliards d'euros) et que les besoins pour les retraites nécessiteraient une progression de la part du PIB de 6% d'ici 2050 ?

Il n'y a pas lieu de construire un scénario catastrophe sur « le choc démographique » car les richesses existent. Financer les retraites est un choix politique.

Le total des cotisations pour les retraites (public/privé) est, aujourd'hui, autour de 200 milliards d'euros par an. Une aug-



mentation des salaires de 300 euros et un emploi pour les chômeurs se traduirait tout de suite par plus de 30 milliards de ressources en plus pour payer les retraites, bien au-delà de tous les « déficits. » La vraie question c'est bien la répartition des richesses.

Le « déficit » est voulu

Le prétendu déficit de la branche vieillesse de la Sécurité sociale de 8,1 milliards d'euros en 2009 augmenterait fortement les prochaines années. Les premiers responsables, ce sont le chômage et la précarité dont sont victimes 7 millions de personnes en France. Que le patronat et le gouvernement commencent par cesser de licencier, de bloquer les salaires, de supprimer des emplois dans la fonction publique et offrent un véritable emploi à tous ceux qui sont en âge de travailler ! Le « déficit » c'est aussi le pillage de la Sécurité sociale, notamment l'explosion des exonérations des cotisations patronales et la diminution depuis 30 ans de cette part patronale.

LE GOUVERNEMENT PRÉPARE DES MAUVAIS COUPS

Recul de l'âge de départ

Le Medef et le gouvernement justifient l'augmentation de la durée du travail par l'allongement de l'espérance de vie. Ils « oublient » qu'à 35 ans, un cadre peut espérer vivre 46 ans mais un ouvrier seulement 39 ans et que l'espérance de vie en bonne santé n'est que 64,2 ans pour les femmes et 63,1 ans pour les hommes. Dans leurs prévisions, ils misent sur un taux de chômage « structurel » d'au moins 7 %. Ils prétendent mettre au travail les aînés alors qu'ils prévoient de maintenir au chômage les plus jeunes ! Et pour les « seniors » forcés de rester au boulot,

pas question de vrais emplois mais des « emplois vieux », mal payés et précaires !

Allongement de la durée de cotisation

Avec 40 années de cotisation, les 2/3 des salariés du secteur privé ne sont plus au travail à l'âge de la retraite. Ils sont soit au chômage, soit en maladie, soit en invalidité. Avec 41 ans, ce sont plus des 3/4 des salariés qui se retrouveraient dans cette situation. Ces annuités validées au titre des périodes de chômage, maladie ou invalidité ne seront pas dans les 25 meilleures annuités ! Allonger la durée de coti-

sation revient à diminuer le montant des retraites.

Augmentation des cotisations salariales

Depuis 1979, ce sont les salariés qui ont subi la totalité des augmentations. Depuis 30 ans, tous les gouvernements ont pratiqué le gel des cotisations patronales, et même leur baisse en acceptant l'argument patronal du « travail trop cher et charges excessives » pour qu'elles soient largement diminuées jusqu'à 1,6 fois le SMIC par le jeu des exonérations.

Augmenter ces cotisations prélevées sur le salaire brut, cela signifierait baisser les salaires nets,

nouvelle attaque contre les travailleurs.

Leur objectif final : les fonds de pensions !

Mais gouvernement et MEDEF veulent aller plus loin. Leur projet est, à terme, d'instaurer un système de retraites « par points » ou « notionnelles » comme en Suède. Ils comptent ainsi faire disparaître toute garantie quant au niveau des pensions : Dans un tel système, on sait combien on doit cotiser, mais on ne sait plus quel sera le niveau de la pension qui évoluerait selon la situation économique et l'espérance de vie. Comment se construire un avenir dans la retraite quand on ne sait même pas sur quels revenus compter !

En diminuant le niveau des pensions, patronat et gouvernement ne croient pas que les travailleurs perdront leur vie à la gagner jusqu'à 70 ou 80 ans. Leur objectif, même s'ils restent discrets sur le sujet, c'est de remplacer les retraites par répartition par la capitalisation c'est-à-dire les fonds de pensions cotés en bourse !

Chacun a pu voir les dizaines de milliers de retraités américains ayant perdu toutes ressources avec l'effondrement de la Bourse !

Mais si les salariés ont tout à y perdre, il y a par contre pour les assureurs beaucoup d'argent à se faire.

TOUS DANS LA RUE LE 23 MARS



INACCEPTABLE !

La dégradation du niveau des pensions

Selon l'officiel Conseil d'Orientation des Retraites, le « taux de remplacement » (niveau des pensions par rapport aux salaires) passerait de 72 % aujourd'hui à 59 % en 2050 !

Le montant des retraites n'est plus indexé sur les salaires mais sur les prix depuis plus de vingt ans. En pratique, cela se traduit par une érosion croissante de la valeur réelle des pensions. Dès aujourd'hui, la majorité des retraités survit plutôt qu'elle vit décemment de sa retraite. Plus d'un million de retraités vit sous le seuil de pauvreté et 50% touchent une pension inférieure à 1 000 d'euros.

Les retraités sont les premières victimes de la baisse des remboursements des dépenses de santé par la Sécu : accroissement des cotisations aux assurances complémentaires, « franchises », le niveau des pensions va contraindre une majorité des retraités à limiter ses soins, alors que les besoins augmentent.

Les femmes sont les premières victimes des attaques sur les retraites !

La discrimination qui touche leurs salaires est amplifiée sur le montant de leurs retraites !

Elles sont, à 75 %, les « bénéficiaires » du « minimum vieillesse ».

Leurs pensions, inférieures de 40 % à celles des hommes sont davantage pénalisées par l'allongement de la durée de cotisations.

Petits boulots, temps partiels, interruption de carrière pour élever les enfants sont avant tout leur lot. Pour elles, la possibilité d'avoir une carrière complète et donc une retraite décente est faible !

Dans la Fonction publique, la réforme de 2003 a scandaleusement réduit les droits des femmes. Les mères d'enfants nés avant 2004 n'ont de « bonus » d'un an que si elles étaient fonctionnaires au moment de l'accouchement. Les femmes inactives, en disponibilité, non-titulaires ou travaillant dans le privé ont perdu ce droit tout comme une partie des étudiantes.

FINANCER LES RETRAITES, C'EST POSSIBLE !

Les ressources existent. Le « problème » des retraites est celui d'un choix politique. Une part croissante des richesses produites est accaparée par une minorité de privilégiés. Le patronat et les gouvernements de droite et de gauche ont réussi depuis 25 ans à faire chuter de 10 % la part des salaires dans la richesse créée et ainsi d'accroître d'autant la part des profits.

Il faut donc prendre sur ces profits pour financer les retraites, c'est-à-dire :

✚ POUR EN FINIR AVEC LE CHÔMAGE, PARTAGER LE TRAVAIL ENTRE TOUS ET TOUTES, INTERDIRE LES LICENCIEMENTS, ARRÊTER LES SUPPRESSIONS ET CRÉER LES POSTES NÉCESSAIRES DANS LA FONCTION PUBLIQUE (SANTÉ ÉDUCATION...)

- 100 000 chômeurs en moins, c'est 1,3 milliard d'euros de cotisations en plus.
- Du travail pour les 5 millions de chômeurs apporterait 65 milliards d'euros à la protection sociale.

✚ AUGMENTER LES SALAIRES

- 300 euros d'augmentation des salaires c'est 66 milliards d'euros pour la Sécu dont 31 pour les retraites.

✚ AUGMENTER LES COTISATIONS « PATRONALES »

- 1 % de cotisation dé plafonnée rapporte 4,9 milliards d'euros à la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse.

✚ METTRE FIN AUX PILLAGES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

- L'Etat et les patrons doivent rembourser toutes leurs dettes (2,15 et 3,6 milliards d'euros en 2008).
- Les dispositifs qui échappent aux cotisations sociales et individualisent les salaires doivent être intégrés à la masse salariale (apport de l'intéressement et de la participation : 6 à 8 milliards d'euros).
- Les cotisations sur les stock-options apporteraient 2,4 à 4,8 milliards d'euros.
- Le régime général (des salariés) ne devrait plus verser de compensations (7,8 milliards d'euros) aux caisses des exploitants agricoles, commerçants, et artisans.

TROIS EXIGENCES INSÉPARABLES

- Le droit à la retraite à 60 ans maximum, à 55 ans pour les salariés ayant subi des travaux pénibles et ceux qui sont affectés par la dégradation des conditions de travail ;
 - La pension doit être la continuité du salaire. Elle doit être à 75 % du salaire brut, calculée sur les six meilleurs mois de salaire ;
 - La durée maximale pour bénéficier de la retraite doit être de 37,5 annuités de cotisation, en incluant les périodes de pertes d'emplois, d'apprentissage, de formation et d'études à partir de 18 ans.
- Ceci implique l'abrogation de toutes les mesures depuis 1993 concernant la retraite Sécu et les régimes complémentaires.

UNIFICATION DES RÉGIMES DE RETRAITE UNIQUEMENT PAR LE HAUT

POUR LE FINANCEMENT, POUR PLUS DE COTISATIONS :

- Un CDI à temps plein pour tous et toutes, avec un temps de travail à 32 h et moins si nécessaire !
- Augmentation de tous les salaires et revenus de 300 euros nets pour tous ;
- Augmentation la part « patronale » des cotisations.

NON AUX RETRAITES DE MISÈRE

- Indexation des retraites sur les salaires et non sur les prix ;
- Revalorisation immédiate des retraites de 300 euros nets ;
- Pas de retraites en dessous du SMIC revendiqué (1500 euros net) ;
- Compensation des inégalités entre les hommes et les femmes ;



POUR PRENDRE CONTACT :

Envoyez vos coordonnées par courrier à : NPA, 2 rue Richard Lenoir - 93100 Montreuil
Ou par mail à : ecrire@npa2009.org

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :